



PROTECTEUR pour PAVÉS DE BÉTON (iN) ASPECT NATUREL - FINI MAT - BASE D'EAU

MISE À JOUR

8 juin 2020

Assurez-vous d'avoir en main une fiche technique à jour en consultant notre site : techniseal.com

Canada et É.-U. : composez le 1 800 465-7325

Autres : composez le (514) 523-8324 (Canada)

UTILISATIONS

- Pourtours de piscine, trottoirs, marches, patios et murs de soutènement

PROPRIÉTÉS

- Préserve l'aspect naturel des pavés
- Idéal pour les surfaces hasardeuses
- Anti-taches – Repousse les contaminants
- Pénétrant
- Base d'eau

DESCRIPTION

Composé d'agents hydrofuges et oléofuges, le Protecteur iN est spécialement conçu pour la protection des pavés de béton. Il prévient la détérioration causée par les produits chimiques tels que les sels de déglçage, et offre une résistance contre les acides et les alcalis. Ses agents actifs forment une barrière invisible qui freine la pénétration des contaminants, facilitant l'entretien des pavés. À base d'eau, le Protecteur iN ne dégage pas de vapeurs désagréables, et il est respectueux de l'environnement.

MODE D'EMPLOI

AVANT DE COMMENCER

- Ne pas appliquer sur le béton estampé. • Application sur la pierre naturelle ou la pierre reconstituée (wet-cast) : Contacter Techniseal® pour en savoir davantage au 1 800 465-7325. • Appliquer seulement sur un matériau nu* ou déjà traité avec ce produit. • Attendre que la surface ne soit plus hydrofuge avant de renouveler la protection (minimum 2 ans).
- Décaper la surface de tout produit inconnu à l'aide du décapant Techniseal® approprié. • **TOUJOURS FAIRE UN ESSAI** sur une petite zone peu apparente d'environ 0,4 m² (4 pi²) afin de vous assurer que le résultat réponde à vos attentes (voir la Garantie).

*TEST D'ABSORPTION: Verser quelques gouttes d'eau sur la surface. Si l'eau est absorbée, passer au point suivant. Si l'eau perle, ne pas appliquer ce produit.

PRÉPARATION DE LA SURFACE (ESSENTIEL) :

1. Protéger la végétation, les véhicules et les surfaces adjacentes ne devant pas être traitées;
2. Enlever les taches à l'aide des produits Techniseal® appropriés;
3. Nettoyer la surface entière à l'aide du Préparateur de pavés HD de Techniseal® (nettoyant d'efflorescence), en suivant le mode d'emploi du produit.

APPLICATION

Conditions d'application :

- La surface doit être propre, sèche et tiède au toucher.
- La température doit se situer entre 10 °C et 30 °C.
- Il ne doit y avoir aucun risque de pluie dans les 24 prochaines heures.
- Désactiver le système d'arrosage automatique.
- Employer la même méthode d'application du début à la fin.

Outils nécessaires :

- Rouleau en polyester 10 à 12 mm et bac à peinture
- Pulvérisateur sans air à basse pression (< 50 psi) ou à pompe manuelle (facultatif)

Ne pas diluer. Agiter le contenant ou remuer le produit avant et pendant l'application. Travailler par section d'au plus 9,2 m² (100 pi²). Appliquer de façon à pouvoir revenir sur chaque section sans marcher sur le Protecteur frais (technique 2 couches « mouillé sur mouillé »).

Application au pulvérisateur (bonne pratique) : Saturer la surface d'une première couche de Protecteur. Étaler le surplus au rouleau. Immédiatement après avoir terminé une section, appliquer une seconde couche en suivant la même méthode. Poursuivre sur les autres sections en procédant sans interruption, afin de prévenir les marques de chevauchement.

Application au rouleau : Saturer la surface d'une première couche de Protecteur, en évitant la suraccumulation. Immédiatement après avoir terminé une section, appliquer une seconde couche en suivant la même méthode. Procéder sans interruption afin de prévenir les marques de chevauchement.

Circulation : Piétonne : 24 h. / Véhiculaire : 48 à 72 h. Bloquer l'accès durant cette période.

MISES EN GARDE

• Tout nouveau produit de béton peut générer de l'efflorescence en surface (sels blanchâtres). Ce Protecteur n'emprisonnera pas l'efflorescence; celle-ci disparaîtra d'elle-même après une exposition prolongée aux intempéries. • Ne pas appliquer au pulvérisateur par vents forts. • Ne pas appliquer ce produit sur une surface tachetée ou voilée. • Une suraccumulation du produit pourrait faire coller la poussière sur la surface.

Nettoyage et élimination : Nettoyer les outils et les mains à l'eau chaude et savonneuse. Consulter votre détaillant ou votre municipalité quant à l'élimination des contenants vides ou de tout produit non utilisé.

POUVOIR COUVRANT

3,78 L couvrent jusqu'à 11 m² (120 pi²) par couche. 18,93 L couvrent jusqu'à 55 m² (600 pi²). L'application de 2 couches est obligatoire. La consommation dépendra de la porosité de la surface et de la largeur des joints.

ENTREPOSAGE

Craint le gel. Entreposer dans un endroit frais et sec.

EMPAQUETAGE

Code de produit	Formats	Unités par boîte	Unités par palette
60102138 (141-314)	3,78 L	2	180
60301877 (241-316)	18,93 L	—	48
60102106 (241-318)	208,1 L		4

AVERTISSEMENT

Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. **TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.**
PREMIERS SOINS En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec de l'eau.

Catégorie de revêtement : Produit de scellement hydrofuge pour béton et maçonnerie (concentration maximale en COV : 400g/L)

TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (613) 996-6666. VOIR LA FICHE SIGNALÉTIQUE DE CE PRODUIT.

TRANSPORT

Terre et mer

NON RÉGLEMENTÉ

GARANTIE LIMITÉE

N'ayant aucun contrôle sur l'utilisation des produits, Techniseal® ne peut garantir le résultat final. En vertu de la présente garantie, l'acheteur est responsable du remplacement de tout produit défectueux. Une preuve d'achat sera exigée pour toute réclamation. L'utilisateur devra déterminer préalablement si le produit convient à l'utilisation prévue, et lui seul assumera tous les risques et responsabilités à cet égard. L'utilisateur doit effectuer un essai sur une petite zone peu apparente (environ 0,4 m² – 4 pi²), selon les conditions d'utilisation prévues. Dans le cas où aucun essai n'aurait été effectué, la garantie ne s'appliquera qu'à l'application sur 0,4 m² (4 pi²). Cette garantie limitée exclut toute responsabilité liée aux dommages consécutifs, indirects, fortuits ou spéciaux. À l'exception de la garantie limitée évoquée ci-dessus, le fabricant décline expressément et exclut toute autre garantie expresse, toute garantie implicite de valeur marchande des biens, et la garantie implicite d'adéquation des produits à un usage particulier.